



ARKE2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master privilégie l'approche pratique des questions d'histoire de l'art et d'archéologie :

- visites de musées, concerts, voyages d'études en Belgique et à l'étranger, en collaboration avec des musées (musées de Louvain-la-Neuve, de Mariemont, des instruments de musique, etc.), problématiques muséales ;
- exercices pratiques dans différents laboratoires ;
- un stage sur le terrain : chantier de fouilles, musée, laboratoire de recherche, etc.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en histoire de l'art et archéologie et avez affermi votre curiosité pour les objets et les Œuvres du passé et du présent ;
- souhaitez continuer à développer votre sensibilité et vos capacités d'investigation scientifique ;
- désirez devenir un spécialiste, doté de connaissances à la pointe de l'actualité dans le domaine de votre choix ;
- cherchez à enrichir votre profil de compétences professionnelles et à bénéficier de l'occasion de les tester sur le terrain.

Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans :

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie : services de fouilles, archéologie du bâtiment, gestion des bâtiments classés, de collections artistiques et archéologiques ou de musées, patrimoine, conservation, voyages spécialisés, organisation d'expositions, etc. ;
- les secteurs de la culture et de la communication : galeries d'art, commerce des Œuvres d'art, expertise, restauration, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc. ;
- l'enseignement et la recherche.

Votre programme

Le master vous offre :

- une formation méthodologique exigeante et appliquée à votre sujet de recherche ;
- un programme permettant de combiner de nombreux cours au choix parmi vos modules de formation privilégiés, en fonction de vos centres d'intérêt personnel ou de vos objectifs professionnels, auxquels répondent complémentaires des finalités spécialisées conçues spécifiquement pour chaque filière ;
- la possibilité de réaliser un séjour d'études à l'étranger ou un stage sur le terrain ;
- un encadrement de qualité et les outils technologiques les plus modernes.

ARKE2M -

- 6.1. Analyser mais aussi concevoir, organiser et adapter des dispositifs culturels variés et des médiations ciblées pour des publics diversifiés ;
- 6.2. S'insérer sagement à un environnement socioprofessionnel ;
- 6.3. Tisser des liens et interagir avec les opérateurs du monde culturel et patrimonial ;
- 6.4. Collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'adapter et négocier des manières de fonctionner.

7. **S'il choisit la finalité didactique** : mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine de l'histoire de l'art et archéologie, et pouvoir y évoluer positivement

- 7.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;
- 7.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;
- 7.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire de l'art et archéologie, orientation générale\)](#).

8. **S'il choisit la finalité spécialisée : théories, gestion et sciences de l'archéologie** : Au terme de cette finalité spécialisée qui développe de manière spécifique les cadres épistémologiques, les modalités de gestion et l'étude du patrimoine mobilier et immobilier archéologique par les experts des sciences de la terre et du vivant, l'étudiant aura acquis des connaissances théoriques, pratiques et techniques relatives à l'analyse et à l'interprétation - des paysages, de l'environnement, y compris leur exploitation anthropique (Geomorphology and Geoarchaeology, Paléobotanique et archéozoologie), - de l'exploitation, de la diffusion et de la transformation des matières premières (Archéométrie et céramologie), - des sociétés anciennes par la compréhension des caractères et des comportements individuels et communautaires (Théorie de l'archéologie et ethnoarchéologie, Anthropologie physique et archéanthropologie), - et relatives à la gestion globale des patrimoines archéologiques.

9. **S'il choisit la finalité spécialisée : iconologie et études des cultures visuelles** : Au terme de cette finalité spécialisée qui a pour objectif d'inscrire l'histoire de l'art dans le champ élargi d'une histoire des images et de ses médiums, l'étudiant aura acquis des connaissances historiques relatives à la création et à la réception des images du moyen âge au XXI^e siècle. Il sera également à même de maîtriser des méthodologies anthropologiques, sociologiques et philosophiques relatives aux rapports des images et des arts aux

| | | | | Bloc annuel | |
|---|---|---|-------------------------------|-------------|---|
| | | | | 1 | 2 |
| ⌘ LARKO2360 | Questions spéciales des civilisations étrusque et préromaines de l'Italie | Martina Marano (supplée Marco Cavalieri) | PR [q1] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | x | x |
| ⌘ 9. Archéologie de l'Égypte et du Proche-Orient | | | | | |
| ⌘ LARKO2681 | Séminaire d'archéologie de l'Égypte ancienne | Nicolas Gauthier | PR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐 | x | x |
| ⌘ LARKO2682 | Séminaire d'archéologie du Proche-Orient ancien | Jan Tavernier | | | |

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

Bloc
annuel

1 2

o B) Cours et séminaires disciplinaires

| | | | | | |
|-------------|---|---------------------|--|---|---|
| o LARKE2910 | Didactique de l'histoire de l'art et de l'esthétique, réflexion sur le contenu des programmes et communication scientifique | Marie-Emilie Ricker | FB [q1+q2] [45h+30h] [7 Crédits]  | x | x |
|-------------|---|---------------------|--|---|---|

Finalité spécialisée : iconologie et études des cultures visuelles [30.0]

Cette finalité est conçue et proposée complémentirement la filière A. Histoire de l'art.

L'objectif de cette finalité spécialisée est d'inscrire l'histoire de l'art dans le champ élargi de l'histoire des images. L'étudiant y acquiert des connaissances relatives à la création et à la réception des images du Moyen Âge à nos jours. Le rapport des images aux valeurs culturelles liées aux enjeux politiques, religieux et sociaux y est interrogé à l'aide, entre autres, des méthodes sociologiques et anthropologiques. Le programme aborde une diversité de médiums, leurs apports respectifs aux stratégies de communication et les relations qui s'établissent entre eux.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Finalité spécialisée : théories, gestion et sciences de l'archéologie**[30.0]** > English-friendly

Cette finalité est conçue et proposée complémentirement à la filière B. Archéologie.

Cette finalité spécialisée approfondit les fondements épistémologiques et théoriques ainsi que les modalités des pratiques et de la gestion de l'archéologie aujourd'hui. Elle prend plus particulièrement en considération les cadres sociaux et techniques de l'exploitation, de la diffusion et de la transformation des matières premières, façonnées par l'Homme en objets. La formation aborde également, au travers de cas pratiques, l'analyse et l'interprétation des paysages, de l'environnement, y compris l'exploitation de leurs ressources par les sociétés anciennes. La finalité en archéologie sensibilise encore aux enjeux de l'enquête sur les traces matérielles des temps récents et présents.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu :

| | | | |
|-------------|---|-------------------|---|
| ○ LARKO2233 | Culture matérielle : techniques et sociétés | Charlotte Langohr | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly |
|-------------|---|-------------------|---|

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Formation générale (15 crédits)

| | | | |
|-------------|--|--|-----------------------------------|
| ○ LFIAL1140 | Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie | Marco Cavaliere Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch | (FR) [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ LFIAL1155 | Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine) | Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele | (FR) [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ LFIAL1430 | Critique de l'information et pensée critique | Jean Leclercq Laurence Van Ypersele | (FR) [q2] [45h+10h] [5 Crédits] 🌐 |

o Archéologie et histoire de l'art - différentes périodes (20 crédits)

Arts et civilisations - 4 cours à choisir parmi :

| | | | |
|-------------|--|---|-------------------------------|
| ⊗ LARKE1150 | Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest européen | Catherine Coquelet (supplée) Laurent Verslype | (FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ⊗ LARKE1151 | Arts et civilisations : archéologie du sud-ouest européen | | |

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ARKE2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française de niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#).

3° Avoir une formation comprenant les 108 crédits suivants :

- 18 crédits de cours de formation générale (philosophie, histoire, critique des sources) ;
- 55 crédits de cours d'arts et civilisation (différentes périodes) ;
- 35 crédits de cours d'outils et méthodes de l'archéologie et de l'histoire de l'art (pratique scientifique, muséologie, archéométrie, technologie, séminaire sur site, etc.) ;
- langues anciennes, médiévales et/ou modernes.

Les 30 crédits de la [Mineure en histoire de l'art et archéologie](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB); à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour 0 4oSd o de/r langu 0 99805 Tm so] TJ 0 g

BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: arts numériques - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: bande dessinée - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: dessin et technologie en architecture - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: graphisme - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: illustration - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: images plurielles imprimées - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: peinture - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: photographie - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: publicité - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: sculpture - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme d'objets ou esthétique industrielle - crédits supplémentaires entre 30 et 60
 BA en arts plastiques, visuels et de l'espace: stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 30 et 60

peuvent être consultés dans le [module complémentaire](#).

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|--|--|--|---|
| Licenciés | | | |
| Licence en histoire de l'art et archéologie | | Accès direct | Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |
| Masters | | | |
| Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale | | Accès direct | Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits. |
| Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale, deuxième finalité | | Accès direct | Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement. |
| Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie Master [60] en histoire Master [120] en histoire | S'il a suivi la Mineure en histoire de l'art et archéologie en bachelier | Accès moyennant compléments de formation | Maximum 15 crédits d' enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) |



RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: [Joël Roucloux](https://uclouvain.be/repertoires/joel.roucloux) (<https://uclouvain.be/repertoires/joel.roucloux>)

Jury

- Président: [Joël Roucloux](https://uclouvain.be/repertoires/joel.roucloux) (<https://uclouvain.be/repertoires/joel.roucloux>)
- Secrétaire: [Caroline Heering](https://uclouvain.be/repertoires/caroline.heering) (<https://uclouvain.be/repertoires/caroline.heering>)
- 3e membre du jury: